

*Tout le monde me demande si je t'aime encore et si je pense encore à toi.*

On range sous ce titre **les propositions complétives des verbes de sens interrogatif**.

Ces propositions ont donc pour fonction : complément d'objet du verbe de la proposition principale.

Exemple : *Dites-moi si cela vous gêne.*

Cette phrase comporte deux propositions.

1) Première proposition : *Dites-moi*

Proposition principale

2) Deuxième proposition : *si cela vous gêne.*

Proposition subordonnée interrogative, introduite par la conjonction de subordination *si*, complément d'objet direct du verbe dire (*dites*)

On trouve ces propositions après des verbes qui posent implicitement une question : ignorer, ne pas savoir, (se) demander, chercher, examiner, et aussi après des verbes déclaratifs dont le mode ou le contexte supposent une question.

- *Il voulait **savoir où** se trouve le bureau de poste.*
- *Il serait temps que tu t'**inquiètes** de l'heure **à laquelle** part l'avion.*

Elles sont introduites par un mot interrogatif (pronom, conjonction, adjectif ou adverbe).

- *Ils lui demandèrent / **ce qu'il** ferait plus tard, /**s'il** serait aussi cuisinier.*
- *Il lui demanda / **avec quoi** étaient faits les bouts de ses souliers rapiécés.*

Les propositions marquant l'interrogation indirecte.

Un discours direct peut être transposé et subordonné à une proposition ; par là il devient indirect.

Ainsi, le discours direct : *Il pensa : « Je suis un lâche »,* et me demanda : « **Dois-je partir ?** » devient le discours indirect : « *Il pensa qu'il était un lâche et me demanda s'il devait partir.* »

Cette transposition est marquée :

- Par l'emploi de conjonctions spécifiques (que, comme, si...).
- Par le changement éventuel des modes et des temps,
- Par le rétablissement de l'ordre dit « normal » (sujet-verbe) quand celui-ci était inversé (passage de l'interrogation directe à l'interrogation indirecte).
- Par le jeu subtil des pronoms, adjectifs possessifs.

La transposition du discours direct au discours indirect repose sur des règles strictes.

On remplace *qu'est-ce qui* par ce qui et *qu'est-ce que* et *que* par ce que.

On doit dire et écrire :

- *Dites-moi ce qui s'est passé.* (Et surtout pas : *Dites-moi qu'est-ce qui s'est passé.*)
- *Dites-moi qui est venu.* (Et surtout pas : *dites-moi qui est-ce qui est venu.*)
- *Je ne sais pas ce que vous voulez.* (Et surtout pas : *je ne sais pas qu'est-ce que vous voulez.*)
- *Je ne me rappelle plus qui j'ai vu.* (Et surtout pas : *je ne me rappelle plus qui est-ce que j'ai vu.*)

Marques de l'interrogation.

Quand l'interrogation est partielle, on recourt aux marques de l'interrogation directe.

Exemples :

- Tu me demandes / **où** je vais / **et pourquoi** je pars. (Hugo)
- On se demandait / dans **quel** appartement se donnerait le dîner. (Flaubert)

Quand l'interrogation est totale, le mot introducteur est **si**.

Exemple: Le conseil se demande / **s'il** ne mettra pas la ville en jeu pour l'une d'entre vous. (Giraudoux)